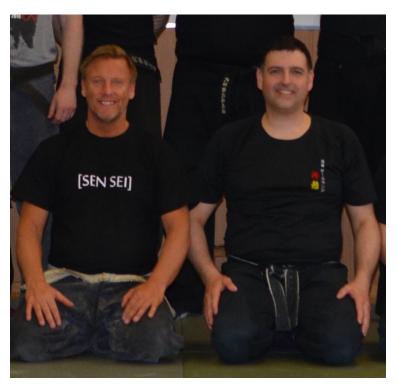


Stage de Bujinkan



Le 4 - 6 Octobre 2024 à St. Ingbert













Stage de Bujinkan



Thème: Roppō Kuji no Biken / Daishō Jutaijutsu

Enseignant: Thomas Franzén, Daishihan de la Suède

Marc Jahan, Daishihan de l'Allemagne

Langue: Anglais

Lieu: Bujinkan Dōjō Ninpō Saar

Am Güterbahnhof 6 66386 St. Ingbert

Frais: 2 jours 90€ / 1 jour 60€, paiement jusqu'au 01.09.2024

2 jours 100€ / 1 jour 70€, paiement après le 01.09.2024

<u>Information de compte :</u>

Marc Jahan – Bujinkan Dōjō Ninpō Saar

Deutsche Bank

IBAN: DE47 5907 0070 0401 3280 00

BIC: DEUTDEDB595

Training supplémentaire du vendredi 30€ (gratuit pour les participants du stage)

Horaires: Vendredi, 04.10.24

19:00 – 21:00 heure training

Samedi, 05.10.24

11:00 – 13:30 heure training 13:30 – 14:30 heure pause 14:30 – 17:00 heure training

Dimanche, 06.10.24

10:00 – 12:30 heure training 12:30 – 13:30 heure pause 13:30 – 16:00 heure training

Restauration: Restauration autonome

Hébergement: Possibilité de dormir au dojo (prévenir rapidement!)

Apporter: Gi, Indoor-Tabi et Daishō

Contact: Bujinkan Dōjō Ninpō Saar

Marc Jahan, Südendstr. 9 66386 St. Ingbert 0049 – 178 – 4578610 mjahan@ninpo-saar.de

Infos: www.bujinkan-saarland.de



Stage de Bujinkan



Enregistrement

Je participe au **Bujinkan Séminaire avec Thomas Franzén et Marc Jahan** le 4.-6. Octobre 2024 à St. Ingbert. Il est entendu que les frais de participation ne peuvent plus être retournés.

Nom:		
Rue:		
Lieu:		
Tel.:		
Date de naissance :		
E-Mail:		
Votre Dōjō:		
□ Traini	□ 2 jours 100€ / □ 1 jour 70€, paiement après le 01.0 Ing supplémentaire du vendredi 30€ (gratuit pour les pa Je participe au repas du soir : □ oui / □ non	articipants du stage)
	Contact reservation:	
	Bujinkan Dōjō Ninpō Saar Marc Jahan Südendstr.9 66386 St. Ingbert 0049 - 178 - 45 78 610 mjahan@ninpo-saar.de	
réclamer des dommages et Chacun est responsable po comme l'argent liquide, les négligemment, l'auteur est d'administration internes et l'organisation, des enregist	sa signature sur le contrat qu'il renonce dans le cas de blessures (a intérêts ou semblable au Bujinkan Dôjô Ninpô Saar, a l'entraîneur, sur sa responsabilité civile. Pour les vêtements en garde-robe ainsi c chèques, des bijoux, etc., aucune responsabilité n'est prise en charge responsable. Les données personnelles des participants sont une sont pas transmises à des tiers. Les participants se déclarent d'a rements vidéo ou photo peuvent être utilisés éventuellement pour ent des frais de participation, un remboursement n'est plus pos	au directeur de pratique et à tout autre. que pour des objets de valeur apportés ge. Pour les dommages qui sont causés atilisées exclusivement pour des buts accord avec leur signature que pendant ar des articles de journaux et d'autres
Date:	Signature	

(Pour les mineurs, la signature de l'ayant droit est demandée)